



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

Année 2017

Mardi 7 mars 2017

13H00 à 17H00 (horaires de métropole)

ÉPREUVE N° 1 : épreuve écrite de culture générale portant sur un sujet d'actualité en rapport avec l'éducation populaire ou la vie associative (durée : 4 heures ; coefficient 3)

Deux sujets au choix (le sujet choisi doit être mentionné sur la copie) :

Sujet 1 :

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. »
André MALRAUX

Sujet 2 :

Le passé acquiert, en cette période de crise économique, sociale, écologique et identitaire à dimension mondiale, une image idyllique ou rassurante résumée par l'adage « c'était mieux avant... ».

Que vous inspire cette réflexion qui traverse tous les champs des sciences sociales, notamment développée par l'historien économique Johan NORBERG ?
Analysez et argumentez.